

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

dossier n° DP05107924S0032

date de dépôt: 02/09/2024

date d'affichage en mairie du dépôt :

demandeur: commune de Bouzy, représentée par Monsieur SAINZ Jean-François

pour: remplacement à l'identique des portes de la salle communale

adresse terrain: Rue Yvonnet 51150 Bouzy

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 02/09/2024, par la commune de Bouzy, représentée par Monsieur SAINZ Jean-François, 1 Place de la Mairie 51150 Bouzy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de remplacement à l'identique des portes de la salle communale ;
- Située Rue Yvonnet 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis conforme du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 16/09/2024 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 02/09/2024 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 17/09/2024

Le maire,

SAINZ Jean-François

